



L'ÉDUCATION À VOIX HAUTE (EOL) -

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDEPENDENT POUR CONDUIRE LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DU PROJET /PARISC (2020-2021) financé par EOL-OC1 et mise en oeuvre par la CBO-EPT

1. Informations générales

La Coalition Béninoise des Organisations pour l'Éducation Pour Tous (CBO-EPT, au Bénin) a reçu une subvention du fonds Education Out Loud (EOL) en 2020. Dans le cadre du processus de demande de subvention, la CBO-EPT a présenté une proposition de projet qui, entre autres textes et sections, comprenait une analyse du contexte national, des objectifs, des résultats, des produits et un budget. Pendant la phase de démarrage, le projet aurait pu être amélioré au cours d'une première phase d'Année Zéro et encore plus pendant la mise en œuvre, afin de l'adapter à la situation actuelle du pays. Le projet est actuellement en cours de mise en œuvre.

Le fonds Education Out Loud (EOL) a été créé par le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) pour soutenir les organisations de la société civile dans leurs efforts de plaidoyer en faveur de l'amélioration des systèmes nationaux d'éducation publique dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, dans le but de s'assurer que les systèmes nationaux d'éducation publique deviennent plus forts pour produire une éducation de qualité, égalitaire et transformatrice de genre pour tous, y compris pour les groupes marginalisés. Oxfam IBIS est l'agent de subvention d'EOL. Veuillez consulter le site www.educationoutloud.org pour plus de détails sur EOL.

Dans le cadre du volet opérationnel 1 d'EOL, EOL soutient plus de 50 coalitions nationales pour l'éducation (NEC) qui rassemblent les voix des organisations des groupes marginalisés qui tendent à être discriminés dans les systèmes d'éducation nationaux, tels que les filles et les femmes, les personnes vivant avec un handicap et les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté.

EOL OC1 apporte un soutien aux coalitions nationales de l'éducation pour leur permettre d'exister et de participer d'une voix coordonnée aux discussions sur les politiques éducatives afin de défendre le droit à l'éducation pour tous et en particulier pour



les groupes marginalisés. Les subventions de l'OC1 soutiennent également le renforcement des capacités et des compétences des coalitions nationales de l'éducation afin qu'elles puissent participer de manière efficace et significative à des discussions fondées sur des preuves pertinentes pour les politiques.

Dans l'ensemble, la théorie du changement d'EOL OC1 est que les systèmes nationaux d'éducation publique s'amélioreront si les organisations de la société civile participent aux arènes et aux discussions d'élaboration des politiques et plaident en faveur du droit des groupes marginalisés à une éducation de qualité ; en particulier si les organisations de la société civile sont des acteurs forts dotés de compétences en matière de bonne gouvernance, de technique de plaidoyer acquises par le biais de diverses stratégies d'apprentissage ; et si elles sont capables de collecter et d'utiliser des données sur la situation de l'éducation des groupes marginalisés et de participer aux efforts de suivi à plusieurs niveaux.

L'objectif global de l'OC1 d'EOL est de renforcer l'engagement de la société civile nationale dans la planification de l'éducation, le dialogue politique et le suivi, et les résultats attendus à la fin du programme EOL sont brièvement énoncés:

1. Les CNE sont devenues plus inclusives, en particulier pour les groupes marginalisés;
2. Les CNE ont une meilleure capacité à s'engager dans le dialogue politique;
3. Des changements politiques ont eu lieu, sous l'influence de la société civile;
4. Des collaborations d'apprentissage sur le renforcement de la société civile sont en place.

Oxfam IBIS est l'agent de subvention d'EOL. La structure d'EOL est composée d'une unité de gestion globale (GMU) située au Danemark et de quatre unités de gestion régionales (RMU) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA) située au Ghana; l'Afrique de l'Est et du Sud (ESA) située en Ouganda ; l'Asie et le Pacifique (AP) au Népal ; et l'Amérique latine et les Caraïbes (LAC) au Mexique, respectivement.

Dans le cadre du volet opérationnel 1 (OC1), EOL a jusqu'à présent accordé des subventions aux projets des Coalitions Nationales de l'Education (CNE) dans 52 pays (17 relevant de l'UMR en Afrique occidentale et centrale; 16 relevant de l'UMR en Afrique orientale et australe; 3 suivis par l'UMR en Amérique latine et dans les Caraïbes et 16 suivis par l'UMR Asie et Pacifique).



Chacun des bénéficiaires de la subvention OC1 (52 coalitions nationales de l'éducation) a élaboré son propre projet complet avec des informations sur le contexte national, qui varie beaucoup d'un pays à l'autre, la théorie du changement, les objectifs, les résultats escomptés, les produits, les activités et le budget; et ces projets des bénéficiaires de la subvention EOL pour les CNE sont en plein essor. La mise en œuvre a commencé au cours du premier semestre 2020.

Les CNE participent aux discussions politiques pour défendre le droit des groupes marginalisés à une éducation de qualité. En 2020, les CNE ont participé dans 41 pays au groupe local d'éducation (GLE) respectif où le plan sectoriel de l'éducation nationale est discuté, de sorte que dans de nombreux cas, ils ont eu une position unique pour influencer les politiques nationales.

Au cours du second semestre de 2020, alors qu'un grand nombre de pays étaient affectés par les restrictions Covid-19, de nombreuses CNE ont su s'adapter rapidement et sont parvenus à participer aux réunions physiques ou virtuelles des LEG dans 37 pays différents. Ils ont ainsi pu, par exemple, faire part de leurs préoccupations directement aux ministères de l'éducation et aux autres autorités publiques concernant les plans d'éducation d'urgence qui reposent principalement sur l'éducation en ligne et qui ont tendance à désavantager les groupes pauvres et marginalisés. Certaines CNE ont également participé à la discussion d'autres politiques, notamment en ce qui concerne la promotion du droit à l'éducation des personnes handicapées et du droit à l'éducation des adolescentes, y compris lorsqu'elles sont enceintes. On considère que les CNE soutenues par EOL ont contribué à modifier les politiques publiques, les lois, les directives et les lignes directrices dans au moins 23 pays en 2020. Bien que la Covid-19 ait eu un impact négatif sur la mise en œuvre du programme EOL en général et ait entraîné l'annulation de certaines activités telles que des ateliers et des visites de projets, on estime que 40 (¾) des 52 projets de CNE soutenus étaient en bonne voie pour atteindre les résultats attendus à la fin de 2020.

EOL intègre l'approche fondée sur les droits de l'homme et s'aligne sur les Objectifs de développement durable, notamment l'ODD4 sur l'éducation de qualité. La promotion de l'égalité des sexes et l'inclusion des groupes marginalisés, tels que les personnes vivant avec un handicap, sont des préoccupations transversales du programme EOL.

2. But et objectifs de la consultation

L'objectif de la consultation est d'évaluer l'EOL financé par le projet EOL-OC1 dénommé au Bénin "*Projet d'Appui au Renforcement de l'Influence de la Société Civile*" (PARISC) (2020-2021), pour la promotion de l'éducation de base inclusive et de qualité pour Tous.

Les objectifs spécifiques sont les suivants:



1) Compiler des informations pour documenter et/ou confirmer dans quelle mesure les résultats et les objectifs du projet sont atteints (y compris le changement dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi de la politique d'éducation ; et l'effet sur les thèmes transversaux tels que le genre et l'inclusion) et/ou rapportés à EOL ; afin d'évaluer l'efficacité et l'efficience du projet ; en outre, évaluer sa pertinence dans le contexte national (pour les intérêts/droits des groupes marginalisés et par rapport aux politiques/priorités nationales) et la capacité d'adaptation ainsi que la durabilité des résultats obtenus.

2) Compiler des informations sur les leçons apprises, les bonnes pratiques et les innovations réussies par la systématisation de l'information, l'analyse et l'évaluation du projet de la CNE financé par EOL, afin d'orienter le programme EOL et la CNE pour améliorer la planification stratégique et l'adaptation des projets futurs, en particulier en ce qui concerne la promotion des changements de politique visant à garantir une éducation de qualité génératrice d'égalité et transformatrice pour les groupes marginalisés.

3) Faire des recommandations sur la manière d'améliorer l'orientation stratégique et la mise en œuvre du ou des futurs projets du CNE.

L'évaluation est réalisée au cours du dernier semestre de la mise en œuvre du projet de la CNE financé par EOL (juillet à décembre 2021), et les résultats seront utilisés pour informer ou adapter la conception d'un éventuel nouveau projet de la CNE financé par EOL.

Les principaux utilisateurs de l'évaluation sont la Coalition Béninoise des Organisations pour l'Éducation Pour Tous (CBO-EPT) et l'Unité de Gestion Régionale EOL.

Les utilisateurs secondaires de l'évaluation sont le personnel du programme EOL et les parties prenantes, comme le personnel d'Oxfam IBIS, la Coalition Globale pour l'Éducation (CME) et ses coalitions régionales, etc.

3. Portée de l'évaluation

L'évaluation doit se concentrer sur les stratégies et les activités des CNE financées par EOL (première phase du projet des CNE financé par EOL) et réalisées au cours de la période allant de janvier 2020 (y compris les coalitions qui ont connu une année zéro) à aujourd'hui (ou fin décembre 2021).

L'évaluation ne doit pas prendre en compte les activités des CNE qui ont été financées par d'autres donateurs et sources, à moins qu'il n'y ait eu un cofinancement EOL d'au moins 50% de l'initiative concernée.



L'évaluation intégrera l'approche des droits de l'homme, la perspective de l'égalité des sexes, l'inclusion du handicap et d'autres questions de non-discrimination en tant que préoccupation transversale tout au long de sa méthodologie et de tous les produits livrables, y compris le rapport final.

L'évaluation doit accorder une attention particulière à la manière dont l'intervention est pertinente pour la stratégie nationale de développement, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de l'ODD 4, le plan sectoriel national de l'éducation et le programme de soutien du GPE dans le pays.

4. Critères et questions d'évaluation

Le projet sera évalué en fonction de sa pertinence et de la validité de sa conception, de son efficacité, de son efficience, de son impact et de sa durabilité.

Certaines des questions auxquelles l'évaluation devrait chercher à répondre sont les suivantes: (Le projet CNE fait référence au projet du CNE financé par EOL):

Pertinence :

- Dans quelle mesure le projet de la CNE a-t-il été pertinent pour les parties prenantes dans le contexte politique et socio-économique national ?
- Dans quelle mesure le projet du CNE a-t-il été aligné sur l'objectif et les résultats de l'OC1 d'EOL, établis dans le cadre des résultats globaux d'EOL (voir annexe)
- Dans quelle mesure le projet de la CNE a-t-il été pertinent par rapport au plan sectoriel de l'éducation soutenu par le GPE dans le pays?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il pris en compte les besoins/droits/intérêts des groupes marginalisés, c'est-à-dire en relation avec la réduction des inégalités?
- Dans quelle mesure la stratégie du projet a-t-elle intégré la perspective des droits de l'homme et du genre et dans quelle mesure a-t-elle réussi à la rendre opérationnelle *?
- Le projet de la CNE a-t-il été adapté au cours de sa mise en œuvre et sous quels aspects?

Validité :



- Dans quelle mesure la conception du projet était-elle logique et cohérente?

Efficacité :

- Dans quelle mesure le projet de la CNE a-t-il atteint les résultats escomptés et les produits originaux ou actualisés convenus?
- Quelles sont les lacunes et les différences constatées et quelles sont les justifications?
- Quels sont les facteurs sous-jacents indépendants de la volonté du projet qui ont influencé ses performances ?

Efficacité :

- Dans quelle mesure les ressources du projet (financières, expertise et temps) ont-elles été utilisées de manière efficace et utilisées pour produire des résultats?
- Le projet a-t-il été conçu pour être rentable?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il identifié les risques possibles? Ces risques ont-ils été identifiés et atténués de manière adéquate?

Efficacité des dispositions de gestion:

- Dans quelle mesure les capacités et les dispositions de gestion mises en place ont-elles favorisé l'obtention des résultats ?

Orientation vers l'impact et la durabilité:

- Quelle est l'évolution entre la situation au départ et à l'arrivée?
- Quels sont les effets positifs et négatifs attendus et inattendus produits par le projet ? Comment ces changements se sont-ils produits?
- Dans quelle mesure le projet de la CNE a-t-il contribué à produire des changements plus larges, à long terme, en matière de développement durable?
- Et si oui, les changements ont-ils été durables ou reproduits?
- Dans quelle mesure le projet de la CNE a-t-il contribué à accroître les capacités des organisations de la société civile (les leurs ou celles de leurs membres)?



Domaines transversaux:

- Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'approche fondée sur les droits de l'homme ont-elles été intégrées dans la conception de la proposition de projet?
- Dans quelle mesure les différents groupes marginalisés ont-ils bénéficié - de différentes manières - de l'intervention?
- Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle réussi à impliquer à la fois les femmes et les hommes, les détenteurs de droits et les porteurs de devoirs, en particulier les plus vulnérables?
- Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet EOL a-t-elle intégré un principe de non-discrimination?

Leçons apprises et adaptations:

- Quels ont été les enseignements tirés de l'expérience de mise en œuvre du projet?
- Comment la stratégie du CNE a-t-elle fonctionné? Ou comment n'a-t-elle pas fonctionné?
- Pourquoi la stratégie du CNE a-t-elle fonctionné? Ou pourquoi la stratégie du CNE n'a-t-elle pas fonctionné?
- Les enseignements tirés de la mise en œuvre ont-ils été utilisés pour adapter le projet?
- La qualité du partenariat a-t-elle été équilibrée ou y a-t-il eu une relation de subordination ?
-

Les critères et les questions d'évaluation peuvent être modifiés et doivent être élaborés par le consultant externe, mais les changements fondamentaux doivent être convenus entre le CBO-EPT et le consultant externe.

L'Unité de Gestion Régionale OXFAM IBIS EOL doit être informée ou consultée sur la liste finale des critères d'évaluation et des questions décidées par le CNE.

5. Questions transversales / Questions d'intérêt particulier

Le consultant doit appliquer les approches suivantes dans son analyse:

- l'approche de la gestion axée sur les résultats (qui lie la planification des résultats attendus (objectifs et effets), la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et l'apprentissage);
- approche de gestion adaptative, (favorise les réflexions sur le projet; et adapte le projet aux changements significatifs imprévus dans le contexte du projet et aux enseignements tirés de la mise en œuvre);



- l'approche fondée sur les droits de l'homme (qui prend en compte les normes et engagements internationaux, le cadre juridique et politique national; et les rôles des porteurs de devoirs et des détenteurs de droits, respectivement); ainsi que les préoccupations transversales relatives à l'égalité des sexes, à l'intégration des personnes handicapées et au souci de non-discrimination pour tous les groupes de personnes, tout au long de la méthodologie et de tous les produits livrables.

À cet égard, il est intéressant de savoir si les changements de politique et les stratégies des CNE ont été alignés sur une approche génératrice d'égalité et fondée sur les droits de l'homme, ainsi que sur l'agenda des ODD; si les perspectives d'égalité des sexes, d'inclusion des personnes handicapées et d'inclusion sociale ont été prises en compte dans les changements de politique et dans les stratégies des CNE.

6. Méthodologie

Les détails de la méthodologie seront élaborés par l'évaluateur externe sur la base des présents termes de référence (TdR) et documentés dans le rapport de démarrage.

Pour la conception de la méthodologie, il est recommandé d'utiliser une combinaison de méthodes d'évaluation qualitatives et quantitatives, impliquant diverses méthodes d'analyse ; de procéder à une triangulation des données, en utilisant différentes méthodes de collecte de données, différents types de données et différents points de vue des parties prenantes ; d'utiliser l'approche des droits de l'homme et de la perspective de genre dans l'analyse ainsi que l'optique de l'équité dans l'analyse ; de s'assurer qu'il existe un lien logique clair entre les données collectées et analysées et la conclusion et les recommandations présentées ; de bien communiquer l'analyse et l'interprétation des données par un langage accessible et des éléments visuels utiles (diagrammes, graphiques, tableaux, si nécessaire).

La méthodologie pourrait inclure les activités suivantes:

- Lire les documents EOL et NEC pertinents, tels que les projets et les rapports narratifs de la Coalition, les rapports d'avancement technique EOL et d'autres documents.
- Participer à une réunion virtuelle avec les représentants de la CBO-EPT, le conseiller en suivi et évaluation de l'unité de gestion régionale (UGR) d'EOL, la CME et la coalition régionale afin de contribuer à la méthodologie proposée.



- Elaborer des directives d'entretien semi-structurées pour les entretiens avec des entretiens séparés ou des discussions de groupe avec les représentants de la CBO-EPT, les membres de la Coalition, l'unité de gestion régionale d'EOL; la coalition régionale de la CME, les membres du groupe d'éducation locale, les autorités nationales et les autres parties prenantes;
 - Compiler les informations selon la méthodologie établie (entretiens, groupes de discussion, enquêtes); analyser et rédiger un rapport préliminaire.
 - Présenter les résultats préliminaires au conseiller du CNE et du Conseiller Suivi Evaluation Apprentissage OXFAM IBIS (RMU-MEL) (et éventuellement aux parties prenantes) afin de recevoir un feedback.
 - Incorporer des corrections factuelles et des informations pertinentes.
 - Élaborer le rapport final, y compris le résumé et les annexes.
 - Présenter les conclusions et les recommandations au CNE (et éventuellement aux parties prenantes).
- La méthodologie devra prendre en compte les protocoles de santé liés à Covid-19 et être adaptée en cas de changement lors de la collecte d'informations.

Les détails de la méthodologie seront élaborés par l'évaluateur externe sur la base des présents termes de référence (TdR) et documentés dans le rapport de démarrage.

Pour la conception de la méthodologie, il est recommandé d'utiliser une combinaison de méthodes d'évaluation qualitatives et quantitatives, impliquant diverses méthodes d'analyse ; de procéder à une triangulation des données, en utilisant différentes méthodes de collecte de données, différents types de données et différents points de vue des parties prenantes ; d'utiliser l'approche des droits de l'homme et de la perspective de genre dans l'analyse ainsi que l'optique de l'équité dans l'analyse ; de s'assurer qu'il existe un lien logique clair entre les données collectées et analysées et la conclusion et les recommandations présentées ; de bien communiquer l'analyse et l'interprétation des données par un langage accessible et des éléments visuels utiles (diagrammes, graphiques, tableaux, si nécessaire).

7. Durée et période



La durée de la consultation est de **trois mois maximum**. La date de début et de fin de la consultance sera convenue avec la CBO-EPT et l'UGR WCA. La fin de la consultation est prévue pour le 11 février 2022 après que tous les livrables aient été remis et approuvés par EOL.

8. Principaux éléments livrables et paiements

La consultation a 3 livrables, comme indiqué ci-dessous.

Le montant total à payer au consultant externe est le suivant: **2.000.000 FCFA**

Le mode de paiement sera proposé par la Coalition et convenu avec le conseiller MEL de l'UMR avant la signature du contrat avec le consultant.

Les voyages de mission plus longs ne sont pas prévus dans le cadre de la consultation. Les voyages plus courts et les frais de transport doivent être couverts par le consultant. Le consultant couvrira également les coûts des installations des ateliers pour les discussions des groupes de discussion et les réunions des parties prenantes, sauf accord contraire avec la Coalition

Produits livrables	Dates de livraison	Pourcentage du paiement total
1. Rapport de démarrage qui contient la méthodologie et le plan de travail précis de l'évaluation.	2 semaines après la signature du contrat	30% du montant total de la consultance (livrable 1) <i>Le paiement aura lieu deux semaines après l'approbation du produit par la CNE.</i>
2. Projet de rapport d'évaluation (rédigé en français, et le résumé exécutif en anglais)	6 semaines après la signature du contrat	40% du montant total de la consultance (livrable 2) <i>Le paiement aura lieu deux semaines après l'approbation du produit par la CNE.</i>



<p>3. Le rapport final d'évaluation (rédigé en anglais, français,) comprend un résumé exécutif de 5 pages maximum.</p> <p>Le rapport d'évaluation doit comporter cet INDEX obligatoire et des sections:</p> <p>Index:</p> <ol style="list-style-type: none">1. Page de couverture2. Accusé de réception (le cas échéant: facultatif)3. Table des matières4. Liste des tableaux, liste des annexes,5. Liste d'acronymes,6. Résumé (max. 5 pages) rédigé en FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.7. Introduction à la CNE (brève description de la CNE)8. CNE - Intervention du projet EOL et théorie du changement9. Objectif de l'évaluation10. Portée et méthodologie de l'évaluation et limitation de l'évaluation11. Revue de la littérature: évaluation des résultats sur la base des rapports disponibles12. Résultats de l'évaluation: (résultats sur la pertinence, résultats sur l'efficacité, résultats sur l'efficience, résultats sur l'impact, résultats par rapport à la durabilité, résultats sur les questions transversales).13. Analyse et discussion14. Enseignements tirés, bonnes pratiques, études de cas	<p>8 semaines après la signature du contrat</p>	<p>30% du montant total de la consultance (livrable 3)</p> <p><i>Le paiement aura lieu deux semaines après l'approbation du produit par EOL.</i></p>
--	---	--



<p>15. Conclusion 16. Recommandations 17. Références 18. Annexe: photos, 19. Annexe: liste des participants à la discussion 20. Annexe: matériel de vérification 21. Annexe: base de données (excel PART B) Le texte (points 7 à 16 inclus) peut avoir une longueur MAXIMALE de 50 pages. Le rapport est remis en word et en pdf.</p>		
---	--	--

9. Orientation et supervision de la consultance.

Ce consultant recevra une orientation technique sur le projet de la CNE de la part du point focal de la CNE pour l'évaluation. La CBO-EPT assure la supervision générale de la consultation; et tous les paiements doivent être approuvés par le Coordonnateur de la Coalition. Le(s) consultant(s) sera(ont) responsable(s) de la logistique, de la communication et du travail de secrétariat, ainsi que de l'administration de tous les outils méthodologiques tels que les questionnaires, les groupes de discussion, etc.

Le conseiller MEL (Suivi, Evaluation, Apprentissage) de l'UMR a la possibilité de soumettre des commentaires sur le projet de rapport d'évaluation. Un comité de suivi de l'évaluation technique sera mis en place. Il sera composé du consultant, du CNE, du conseiller/responsable de la MEL de l'UMR. Tout membre du comité peut demander une réunion de ce comité en cas de difficultés techniques, telles que la compréhension d'un outil ou des retards dans la production des livrables, etc.

10. Dispositions de gestion et plan de travail

Le consultant, qui DOIT être indépendant de la CNE et des parties prenantes, doit avoir les compétences/expériences/qualifications suivantes:

- Être titulaire d'un master en développement international, en sciences sociales, en économie, en sciences politiques ou en suivi et évaluation.



- Avoir au moins 5 ans d'expérience de travail dans des programmes de développement international.
- Au moins quatre expériences différentes d'élaboration de rapports techniques ou de publications de gestion des connaissances liées à la coopération internationale au développement.
- Être qualifié en tant qu'évaluateur de projets de développement dans le domaine social avec une expertise dans l'application de l'approche basée sur les droits de l'homme et la perspective de genre.
- Avoir une expérience de travail dans différents contextes de développement national et/ou au niveau régional/mondial.
- Connaissance technique du développement des politiques sociales, de préférence des politiques d'éducation.
- La connaissance au programme de développement durable 2030.
- Excellentes compétences rédactionnelles en français
- Disponibilité en décembre -février 2022

Le processus de sélection du consultant national externe et indépendant sera convenu avec l'UGR dans le but de garantir un processus de sélection transparent.

11. Durée et calendrier de l'affectation

Il est prévu que le processus d'évaluation commence en décembre 2021 et se termine le 11 février 2022. Le consultant suivra le calendrier d'activités suivant pour la prestation des services:

Calendrier proposé pour l'évaluation externe:

Étapes	Durée	Responsable
Examen et validation du cahier des charges	Septembre 2021	CBO-EPT, MRU- MEL
Lancement d'un appel d'offres	15 novembre 2021	CBO-EP'T
Soumission des offres	06 décembre 2021	Prestataires
Examen des offres	07-08 décembre 21	Comité de dépouillement et d'examen des offres (CBO-EPT)



Signature du contrat avec le consultant	13 décembre 21	CBO-EPT, RMU-MEL
Début du processus d'évaluation par le consultant	13 décembre 21	CBO-EPT, Conseiller MEL
Soumission du rapport de démarrage	24 décembre 21	Prestataire
Soumission du projet de rapport d'évaluation	24 janvier 22	Prestataire
Réunion de validation	Semaine du 24 janvier 22	CBO-EPT, RMU-MEL Prestataire
Rapport final d'évaluation	11 février 22	Prestataire CBO-EPT, RMU-MEL

12. Questions juridiques et éthiques

Le cabinet de conseil et ses produits doivent être conformes au code de conduite et aux normes d'Oxfam, aux règles générales de protection des données (règles GDPR), aux directives éthiques internationales établies et aux déclarations d'absence de conflit d'intérêts. L'évaluateur sera indépendant et impartial par rapport au CNE; il produira des informations et des recommandations utiles et crédibles pour les utilisateurs établis; il exécutera le plan d'action de l'évaluation de manière transparente et se conformera aux directives éthiques internationales établies pour les évaluations. Le consultant principal et son équipe doivent se conformer et respecter les droits des personnes interrogées en leur garantissant la confidentialité et la sécurité.

13. Soumission des offres

Les propositions techniques et financières d'un maximum de 10 pages (annexes non incluses) doivent inclure les éléments suivants:

- Proposition technique intégrant la compréhension des TdR et la méthodologie proposée pour réaliser l'évaluation.
- Composition de l'équipe avec un CV détaillé de chaque membre de l'équipe et les rôles de chacun dans la réalisation de l'évaluation.



-Budget détaillé de l'offre (Le consultant devra couvrir les frais liés aux déplacements locaux, à la nourriture, à l'hébergement, aux mesures de protection contre la pandémie des membres de l'équipe, etc.) ;

L'offre financière proposée par le consultant doit être d'un maximum de **2.000.000 FCFA** et inclure toutes les dépenses relatives à la réalisation de l'évaluation (honoraires des consultants et coûts opérationnels de réalisation de l'évaluation. Elle doit également inclure le coût de la **traduction du résumé de cinq pages en ANGLAIS** si le document est rédigé français

-Au moins deux extraits (3-5 pages) de rapports d'évaluation réalisés pour des missions similaires;

Date de remise des offres: au plus tard le **06/12/2021 à 10:00 AM** et à l'adresse électronique cboept@yahoo.fr

ou coalitioneptbenin@gmail.com. Ou sous pli confidentiel au siège national de la Coalition, sis à Mènonin, Cotonou, rue du marché en construction, tous les jours ouvrés de 9h-17h.